

NETATMO

BY
S+ARCK®

thermostat connecté

Économisez en moyenne 37% d'énergie*
pour chauffer votre maison



Fonctionne avec
Apple HomeKit



PROMO

Du 04 septembre
au 19 novembre 2017

30€
remboursés**



**pour tout achat d'un Thermostat Connecté Netatmo
Pour participer, rendez-vous sur www.netatmomerembourse.fr

MODALITÉS DE L'OFFRE DE REMBOURSEMENT NETATMO 30 € REMBOURSÉS POUR L'ACHAT D'UN THERMOSTAT CONNECTÉ NETATMO.

Attention : L'offre est limitée aux 2 500 premières participations (l'inscription en ligne faisant foi). Pour bénéficier de votre remboursement, vous devez :

1. Acheter entre le 04/09/2017 et le 19/11/2017 inclus un Thermostat Connecté Netatmo.
2. Vous connecter sur le site www.netatmomerembourse.fr, au plus tard le 15 décembre 2017, muni de vos preuves d'achat et de vos coordonnées bancaires.
3. Renseigner le formulaire d'inscription comprenant vos coordonnées postales, vos coordonnées bancaires ainsi que le détail de votre achat (référence du produit, photo de votre code-barres découpé de son emballage, et photo de votre facture ou ticket de caisse).
4. OU Imprimer le récapitulatif de votre participation issue de votre inscription sur le site de l'offre en y joignant les éléments suivants :
 - a. La copie de votre facture ou ticket de caisse et pour les achats en ligne la facture d'achat + le bon de livraison, où apparaissent et sont entourés la date, le prix et la référence du Thermostat Connecté Netatmo acheté.
 - b. Le code-barres original à 13 chiffres découpé sur l'emballage carton du Thermostat Netatmo acheté.
 - c. Votre IBAN/BIC présent sur votre RIB (si vous n'avez pas souhaité renseigner ces informations en ligne).
 - d. Envoyer ces éléments dans une enveloppe suffisamment affranchie, au plus tard le 15 décembre 2017 (cachet de la Poste faisant foi) à l'adresse suivante :

TAKE OFF N°1203 - ODR THERMOSTAT NETATMO BP 70076 13614 VENELLES CEDEX

Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement, par virement bancaire exclusivement, dans un délai de 4 à 6 semaines à compter de la date limite d'envoi des dossiers. Tout dossier illisible, incomplet, frauduleux, ne respectant pas toutes les conditions de l'offre ou envoyé après le **15/12/2017** minuit (cachet de La Poste faisant foi) sera considéré comme non conforme. Offre non cumulable avec toutes autres opérations Netatmo en cours, réservée à toute personne physique majeure résidant en France Métropolitaine - Corse comprise - et Belgique, hors personnel de la société Netatmo et des sociétés organisatrices et limitée à un remboursement par foyer (même nom, même adresse, même RIB (IBAN-BIC) sur toute la durée de l'opération. Frais postaux de la demande non remboursés. Toute réclamation effectuée après le 31/01/2018 ne sera plus prise en compte.

La société organisatrice ne serait être tenue pour responsable de la non réception des demandes du fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution, mauvais adressage...). Les achats effectués dans des magasins ou sur des sites web de sociétés non immatriculées en France ne seront pas pris en compte. Conformément à la loi informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données vous concernant en envoyant un courrier à l'adresse de l'opération. Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateur@take-off.fr, en précisant le numéro de l'opération (1203) dans l'objet de votre e-mail.

*Source : moyenne des économies d'énergie réalisées en Europe entre octobre 2015 et septembre 2016 par les utilisateurs du Thermostat Netatmo par rapport à une installation avec un thermostat non programmable. Économies par pays: Allemagne : 37%, Belgique : 37%, Espagne : 42% France: 33%, GB : 35%, Italie: 39%.